



**Réunion extraordinaire du Conseil exécutif national
Vendredi 31 juillet 2020
Par téléconférence**

PROCÈS-VERBAL

Présences : G. Phillips (*président*), J. Akins, C. Awada, N. Bois, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemeč, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina, J. George

Absences : A. Coles, M. Stiermann, E. Venditti

1. Ouverture de la séance

La réunion extraordinaire du CEN est officiellement ouverte à 9 h 03 et le président, G. Phillips, confirme que le quorum est atteint.

**La déclaration de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

2. Examen et approbation du budget

Se reportant à la feuille de calcul distribuée précédemment, le président du Comité des finances, N. Giannakoulis, passe en revue, par section, le budget final proposé, en soulignant chaque poste budgétaire respectif.

Après la présentation, les membres du CEN ont l'occasion de tenir une discussion approfondie, de poser des questions et de demander des précisions. Plusieurs points litigieux concernant divers sous-postes sont soulevés, ce qui donne lieu à une demande de rajustement du projet de budget.

Il est proposé de réviser le projet de budget pour que les postes 16.3 et 13.12 figurent maintenant sous les nouveaux sous-postes 12.4 et 12.5.

Proposée par : A. Nemeč

Appuyée par : J. Lafontaine

Pour : (7) Contre : (1) Abstentions : (5)

Motion adoptée

Il est résolu que le CEN approuve le budget révisé conformément aux modifications mentionnées ci-dessus.

Proposée par : N. Giannakoulis

Appuyée par : J. Lafontaine

Abstentions : (5)

Résolution adoptée à l'unanimité

Prochaine étape : Les modifications seront apportées au budget par le Comité des finances, à des fins d'examen ultérieur par le Conseil des dirigeants des sections locales (CDSL), et seront au bout du compte présentées à l'AGB, où elles feront l'objet d'un débat et de commentaires. Le CEN examinera ensuite le budget en vue de son approbation finale au cours de la réunion de septembre.

Il est proposé que le Comité des finances termine la période de consultation d'ici le 11 septembre 2020

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : A. Nemec

Discussion : L'échéance proposée suivante est acceptée : la date provisoire de la prochaine réunion du CDSL est fixée au 13 août; le 3 septembre se tiendra l'AGB, où l'on abordera les questions budgétaires.

Abstentions : (1)

Motion adoptée à l'unanimité

En outre, on convient du fait qu'une autre consultation avec la directrice des communications est justifiée pour lui permettre de formuler des commentaires sur les besoins et les ressources de la section des communications par rapport au budget. Des mesures seront prises sans délai, et un processus modifié sera mis en place pour assurer la participation de tous les directeurs de l'ACEP à la préparation du budget.

La séance extraordinaire du CEN est levée à 11 h 22 (HAE).

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion extraordinaire du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 31 juillet 2020.

APPROUVÉ par :

Président

Date